

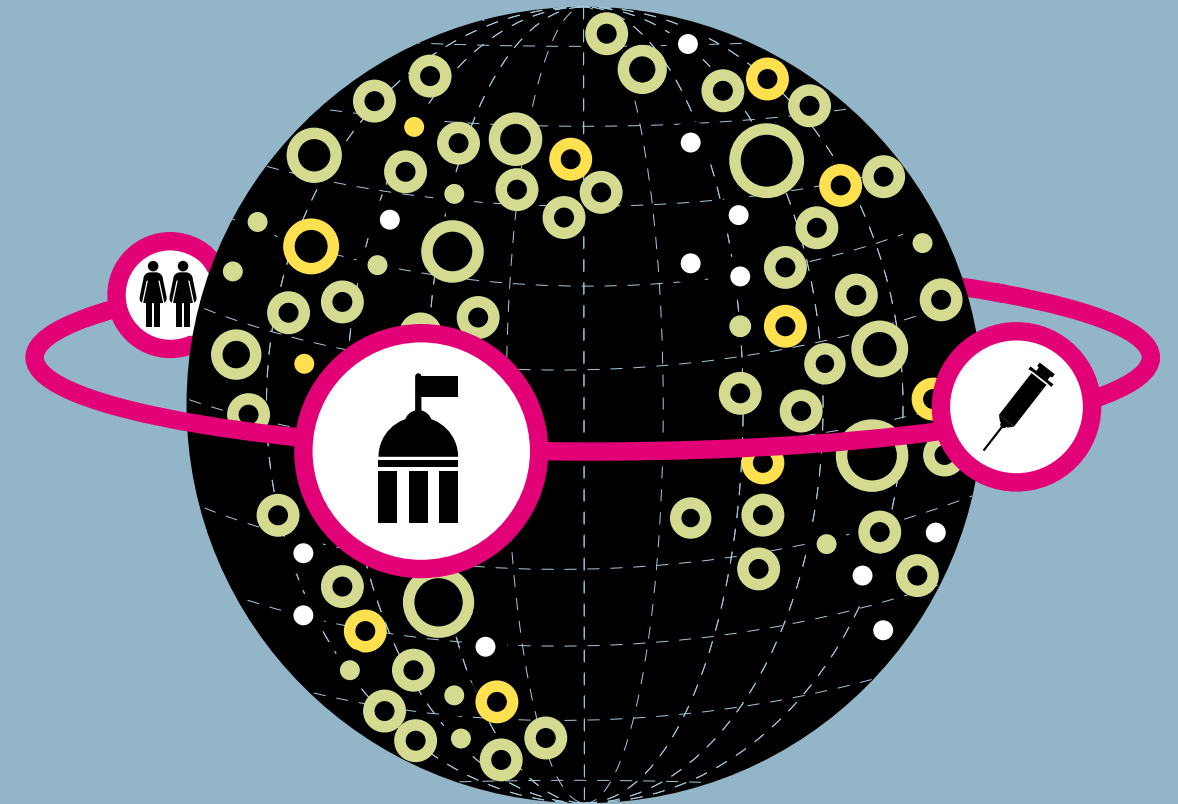
Objectif stratégique

1

Tous les pays s'engagent en faveur de la vaccination en tant que priorité.

S'engager en faveur de la vaccination en tant que priorité signifie avant tout reconnaître son importance en tant qu'intervention de santé publique essentielle et sa valeur en termes de rentabilité sanitaire et économique. Les pays démontrent leur engagement en faveur de la vaccination en fixant des cibles nationales ambitieuses, mais atteignables ; en allouant des ressources financières et humaines adéquates aux programmes pour atteindre ces cibles ; en s'assurant que leur plan national de vaccination est pleinement intégré à leur plan national de santé, dispose d'un budget approprié et a bénéficié pour sa formulation de la participation de l'ensemble des parties prenantes importantes ; et en faisant preuve d'une bonne intendance et de résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de leur plan de santé national. L'engagement des pays en faveur de la vaccination n'implique cependant pas que l'on accorde une priorité ou un financement aux programmes de vaccination aux dépens d'autres programmes sanitaires vitaux.

Au plan national, la législation, les politiques et les décisions d'affectation des ressources doivent se fonder sur des éléments crédibles et actuels concernant l'impact direct et indirect de la vaccination. Une grande part de cette base factuelle existe déjà, mais n'atteint pas les décideurs politiques, car ceux qui génèrent les données ne sont pas toujours ceux qui interagissent avec ces décideurs. La collaboration entre, d'une part, les experts techniques qui produisent ces données et, d'autre part, les défenseurs de la vaccination qui élaborent des messages spécifiques au contexte mettant en lumière l'importance de la vaccination dans le cadre des services sanitaires et sociaux, peut permettre d'exprimer sans équivoque la valeur de cette intervention et le soutien qu'elle apporte à la progression vers l'équité et au développement économique.



Pour tous les pays : Établir et maintenir l'engagement à la vaccination ; informer et consulter les leaders d'opinion sur la valeur de la vaccination ; renforcer les capacités nationales à élaborer des politiques fondées sur des preuves.

Il convient de mettre en place ou de renforcer des organes indépendants, tels que des groupes consultatifs techniques régionaux ou nationaux sur la vaccination, à même de guider les politiques et les stratégies des pays sur la base des données épidémiologiques et du rapport coût/efficacité locaux, ce qui réduira la dépendance à l'égard d'organismes extérieurs pour les orientations politiques. Ces organes peuvent facilement être appuyés par des institutions ou des individus chargés de collationner et de synthétiser les informations nécessaires à une prise de décisions éclairée. Les systèmes et les initiatives d'appui régionaux, tels que l'Initiative ProVac de l'OPS,⁷ peuvent être élargis pour soutenir les pays dans le renforcement de leur processus décisionnel. Il est important que les groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination ou leurs équivalents régionaux s'engagent à côté des universitaires, des sociétés professionnelles et d'autres institutions et comités nationaux tels que les organismes de réglementation dans le domaine des vaccins, les comités de coordination nationaux du secteur de la santé, et les comités de coordination interagences, pour garantir une démarche cohésive et coordonnée dans la réalisation des priorités nationales. Des liens forts entre les ministères de la santé, de l'éducation⁸ et des finances, ainsi que des ressources humaines et des législateurs sont aussi indispensables à la mise en œuvre durable des programmes.

L'appui et l'approbation formelle des politiques et des plans nationaux au plus haut niveau politique et administratif, tant au plan national qu'infranational, sont considérés comme essentiels pour garantir l'engagement et la pérennité. Les gouvernements et les responsables élus ont la responsabilité de mettre en place la législation et d'affecter les budgets. La vaccination étant un indicateur fort de la capacité globale du système de santé à délivrer des services, les législateurs doivent être encouragés à examiner avec attention, défendre et suivre étroitement les budgets et les dépenses qui lui sont consacrés ainsi que les activités des programmes de vaccination, tant au niveau national que dans leurs circonscriptions respectives. Des organisations appartenant à la société civile peuvent plaider efficacement pour un plus grand engagement et faire tenir aux gouvernements les engagements qu'ils ont pris. Pour que leur mise en œuvre soit efficace, les programmes de vaccination doivent disposer de structures de gestion. Les responsables aux niveaux national et infranational de la mise en œuvre des plans de vaccination peuvent être considérés comme responsables des performances du programme s'ils disposent d'une autonomie suffisante pour assurer une direction efficace et s'ils disposent des compétences requises en matière de gestion et de suivi des programmes.



Veiller à ce que les plans nationaux de vaccination sont pleinement intégrés dans les plans nationaux de santé

⁷ L'Initiative ProVac est un ensemble d'outils destinés à appuyer : i) l'estimation du rapport coût/efficacité et de l'impact épidémiologique et économique des nouveaux vaccins ; ii) la formation ; et iii) le renforcement des infrastructures nationales pour la prise de décisions.

⁸ Particulièrement important pour l'administration des vaccins à des enfants plus âgés et à des adolescents par le biais des programmes de santé scolaire et pour la surveillance du respect des exigences en matière de vaccination lors de l'admission à l'école.

Pour les pays à revenu élevé ou intermédiaire, l'engagement en faveur de la vaccination doit couvrir les mêmes domaines, mais peut aussi inclure le maintien ou l'exercice du rôle de partenaire au développement. Avec les institutions mondiales, les pays partenaires au développement peuvent coordonner la diffusion des informations et des meilleures pratiques entre les pays, aider à combler temporairement des lacunes en matière de financement, et appuyer le renforcement des capacités en œuvrant avec les parties prenantes dans les différents contextes nationaux.

TABLEAU 2. RÉSUMÉ DES MESURES PRÉCONISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 1
TOUS LES PAYS S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA VACCINATION À TITRE PRIORITAIRE



Instaurer et poursuivre l'engagement en faveur de la vaccination

S'ASSURER de l'existence d'un cadre législatif ou juridique dans chaque pays, comprenant notamment des dispositions affectant une ligne budgétaire à la vaccination, ainsi que pour le suivi et l'établissement de rapports.

ÉLABORER des plans nationaux de vaccination complets et s'intégrant dans les plans nationaux de santé par un processus ascendant, qui implique toutes les parties prenantes.

FIXER des cibles spécifiques aux pays, ambitieuses mais atteignables dans le cadre des buts de réduction de la morbidité et de la mortalité.

EXAMINER avec attention, défendre et suivre de près les budgets et les dépenses pour la vaccination et les activités des programmes de vaccination.

APPUYER la participation des organisations de la société civile et des associations professionnelles locales aux discussions nationales sur la vaccination et la santé.

Informer des leaders d'opinion de l'intérêt de la vaccination et engager ces leaders pour le défendre

ÉTUDIER des modèles pour promouvoir la collaboration entre les parties prenantes qui génèrent des données sur la vaccination et celles qui les utilisent pour fixer des priorités et formuler des politiques.

DÉVELOPPER et diffuser une base de données sur l'intérêt des vaccins et de la vaccination pour la santé publique et la valeur ajoutée apportée par l'obtention d'un accès à la vaccination et d'une utilisation des vaccins qui soient équitables.

DÉVELOPPER et diffuser la base de données concernant les bénéfices économiques élargis de la vaccination pour les individus, les ménages, les collectivités et les pays.

AIRE figurer la vaccination à l'ordre du jour des réunions des organes directeurs à tous les niveaux et des autres forums sociaux, sanitaires et économiques.

Renforcer les capacités nationales à formuler des politiques reposant sur des bases factuelles

CRÉER ou renforcer des organismes indépendants pour formuler des politiques nationales de vaccination (par exemple des groupes consultatifs techniques nationaux ou régionaux sur la vaccination).

METTRE au point des moyens plus efficaces à l'intention des organismes nationaux de réglementation, des comités de coordination du secteur sanitaire et des comités de coordination interagences pour appuyer les programmes de vaccination dans le cadre des programmes de lutte contre certaines maladies et des soins de santé préventifs.

CRÉER des forums régionaux et des échanges entre pairs d'informations, de bonnes pratiques et d'outils.

CRÉER des mécanismes élargis et plus transparents pour agréger, partager et utiliser les informations afin de suivre les engagements.

Objectif stratégique

2

Les individus et les collectivités comprennent l'intérêt des vaccins et réclament la vaccination en tant que droit et responsabilité.

Des améliorations importantes de la couverture et de la durabilité des programmes sont possibles si les individus et les collectivités comprennent les bénéfices et les risques de la vaccination, sont encouragés à faire appel aux services, sont autorisés à faire des demandes au système de santé, et se sont approprié la planification et la mise en œuvre des programmes au sein de leur collectivité locale. Bien qu'il y existe généralement une forte demande en services de vaccination, accéder aux populations difficiles à atteindre, obtenir des taux de couverture élevés et atteindre les objectifs en termes d'équité peut nécessiter des stratégies supplémentaires pour stimuler la demande à l'égard de la vaccination.

Générer de la demande de la part des individus, des ménages et des collectivités nécessitera de faire un usage plus efficace des plates-formes classiques et de recourir à de nouvelles stratégies pour faire connaître les bénéfices de la vaccination, mettre en avant celle-ci comme une composante clé du droit à la santé et inciter à une plus large utilisation des services. Les nouveaux efforts pourraient tirer parti des médias sociaux et des démarches du marketing commercial et social pour promouvoir la vaccination et répondre aux préoccupations. Il faudrait également faire appel aux nouvelles technologies reposant sur le téléphone mobile et l'Internet, en s'inspirant de l'expérience et des succès obtenus avec des campagnes de santé publique innovantes. Les recherches menées dans les domaines des communications et de la sociologie pour identifier les obstacles à la vaccination et les éléments jouant en sa faveur doivent servir de base à l'élaboration de messages adaptés au contexte. Des leçons sur les vaccins et la vaccination doivent figurer dans les programmes d'enseignement de l'école primaire. Des approches plurisectorielles faisant la promotion de certains efforts, comme l'éducation et l'autonomisation des femmes, contribueront à améliorer l'utilisation de la vaccination et des services de santé en général.



Des améliorations importantes de la couverture et de la durabilité des programmes sont possibles si les individus et les collectivités comprennent les bénéfices et les risques de la vaccination

Le cas échéant, les stratégies programmatiques pourraient aussi inclure des mesures incitatives à la fois à l'intention des ménages pour qu'ils fassent appel aux services de vaccination et à celle des prestataires de soins de santé pour qu'ils améliorent leurs résultats en matière de vaccination des enfants, et notamment de ceux qui n'étaient pas atteints auparavant. Au niveau des ménages, les programmes de transfert conditionnel de fonds imposent souvent la vaccination des enfants comme préalable pour que les foyers bénéficient de transferts de revenus. Des éléments indiquent que ces programmes pourraient avoir un impact positif sur les taux de couverture vaccinale, même dans des pays où les taux de couverture sont déjà élevés, en particulier pour les populations plus marginalisées. Les programmes de transfert conditionnel de fonds étant souvent administrés dans les pays dans le cadre d'un large train de mesures de protection sociale ou visant à soulager la pauvreté, ils fournissent l'occasion d'établir des liens entre les programmes de vaccination et le ministère de la santé et d'autres initiatives en faveur du développement de plus grande ampleur, y compris celles gérées par d'autres ministères.

Au niveau des établissements de soins, il est possible de motiver davantage les ménages comme les prestataires de soins par des cadeaux en nature au moment de la vaccination pour les premiers et par des primes financières dépendant des résultats pour les seconds. On dispose de premiers éléments laissant à penser que le financement en fonction des résultats des services de vaccination conduit à une augmentation du nombre d'enfants vaccinés, même si l'analyse plus rigoureuse de l'incidence d'un tel financement sur la vaccination est encore en cours.

Fournir des incitations au personnel de santé et aux ménages à travers des dons financiers ou en nature présente des difficultés de mise en œuvre qu'il faut soigneusement prendre en compte. Ces schémas doivent respecter l'autonomie des bénéficiaires. Des études dans le domaine social doivent aussi déterminer dans quelles conditions ces incitations contribuent à une amélioration de la couverture et les types et les niveaux de ces incitations convenant à un contexte donné. Les activités de génération de la demande doivent être couplées avec des mécanismes destinés à garantir la fiabilité de l'approvisionnement en vaccins.

Certains motifs de réticence seront sans doute sensibles à une amélioration de la communication et à des initiatives de plaidoyer pour les vaccins destinées à contrer les groupes de pression antivaccination et à mieux faire comprendre l'intérêt des vaccins ou les dangers des maladies. Néanmoins, on apporte une meilleure réponse à d'autres motifs de réticence en garantissant la qualité des services dispensés. Les individus hésiteront moins à faire appel aux services s'ils

Les activités de génération de la demande doivent être couplées avec des mécanismes destinés à garantir la fiabilité de l'approvisionnement en vaccins



en perçoivent la qualité comme acceptable. La probabilité qu'ils viennent aux séances de vaccination sera plus forte si les services prévus sont pratiques et si leur disponibilité est prévisible ; si des conseils pratiques sont dispensés sur le lieu, le moment et les raisons de la vaccination et sur ce à quoi il faut s'attendre après ; si les agents de santé ont une attitude bienveillante ; si les temps d'attente sont raisonnables ; et si les services sont proposés gratuitement. Le personnel de santé devra avoir été formé pour communiquer efficacement face aux médias et aux collectivités locales si des manifestations postvaccinales graves sont signalées, afin d'évacuer les craintes et de surmonter les réticences face à la vaccination.

Faire changer les choses supposera la participation des individus, des ménages et des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de génération de la demande. Pour ce faire, il faudra également trouver des défenseurs nouveaux et plus vigoureux parmi les collectivités, disposant des connaissances locales, de la crédibilité et de l'expérience en première ligne nécessaires pour promouvoir le changement. La participation d'organisations de la société civile nationales sera essentielle pour construire un plaidoyer vigoureux. Elle devra être appuyée par un renforcement des capacités. Encore une fois, un effort pour promouvoir la collaboration entre les générateurs de données et ceux qui les utilisent pourrait participer à la formation des défenseurs et créer des liens avec les réseaux sociaux et professionnels locaux, qui sont une importante source de défenseurs de la vaccination sur le terrain. Un tel effort est particulièrement nécessaire si les programmes nationaux adoptent une approche de la vaccination portant sur l'ensemble de l'existence.

Les défenseurs actuels doivent recruter de nouveaux porte-parole pour la cause des vaccins – il pourra s'agir de formateurs, de dirigeants religieux, de personnalités des médias traditionnels ou sociaux, de médecins de famille, d'agents de santé communautaires et de défenseurs de la vaccination.

Les chercheurs et les experts techniques joueront aussi un rôle important en sensibilisant davantage les collectivités et en apportant des réponses crédibles à la désinformation concernant la vaccination.

La génération d'une demande chez les individus et les collectivités renforcera l'engagement national à l'égard des vaccins et de la vaccination (objectif stratégique 1). Les activités visant à générer de la demande à l'égard des vaccins et de la vaccination devront s'appuyer sur un mouvement plus large pour aider les gens à tenir leur gouvernement pour responsable de l'accès aux services de santé.



Selon de premières indications, le financement des services de vaccination basé sur la performance conduit à un nombre croissant d'enfants vaccinés

**TABLEAU 3. RÉSUMÉ DES MESURES PRÉCONISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 2
LES INDIVIDUS ET LES COLLECTIVITÉS COMPRENNENT L'INTÉRÊT DES VACCINS ET RÉCLAMENT
LA VACCINATION EN TANT QUE DROIT ET QUE RESPONSABILITÉ**



Recruter des individus et des collectivités pour défendre les bénéfices de la vaccination et entendre leurs préoccupations

ENTAMER un dialogue permettant à la fois de transmettre des informations et de répondre aux préoccupations et aux craintes des gens.

UTILISER les outils fournis par les médias sociaux et les enseignements tirés des campagnes de marketing commercial et social.

TIRER parti des nouvelles technologies reposant sur le téléphone mobile et l'Internet.

INCLURE la vaccination dans les programmes d'enseignement de base.

MENER des recherches dans le domaine de la communication.

Créer des incitations pour stimuler la demande

METTRE en place, le cas échéant, des incitations à vacciner ou à se faire vacciner à l'intention des agents de santé et des ménages, tout en respectant l'autonomie des bénéficiaires (transferts en numéraire ou en nature, délivrance de plusieurs services groupés ou reconnaissance par les médias, par exemple).

RÉALISER des recherches dans le domaine social pour améliorer la prestation de services de vaccination et la capacité à répondre aux besoins des diverses collectivités.

Renforcer la capacité de plaidoyer

RECRUTER de nouveaux porte-parole, notamment parmi les formateurs, les dirigeants religieux, les personnalités des médias traditionnels et sociaux, les médecins généralistes, les agents de santé communautaires et les défenseurs de la vaccination formés (entre autres).

FORMER le personnel de santé à des techniques de communication efficaces, en particulier pour répondre aux réticences face aux vaccins et à la notification de manifestations post-vaccinales graves, afin de maintenir la confiance et d'atténuer les craintes.

RECRUTER, habiliter et soutenir des organisations de la société civile pour faire valoir l'intérêt des vaccins auprès des collectivités et des décideurs locaux et des médias locaux et mondiaux.

METTRE sur pied des plans nationaux ou régionaux de plaidoyer impliquant des organisations appartenant à la société civile du pays.

METTRE en relation les efforts de plaidoyer aux niveaux mondial, national et communautaire avec des réseaux professionnels ou universitaires.



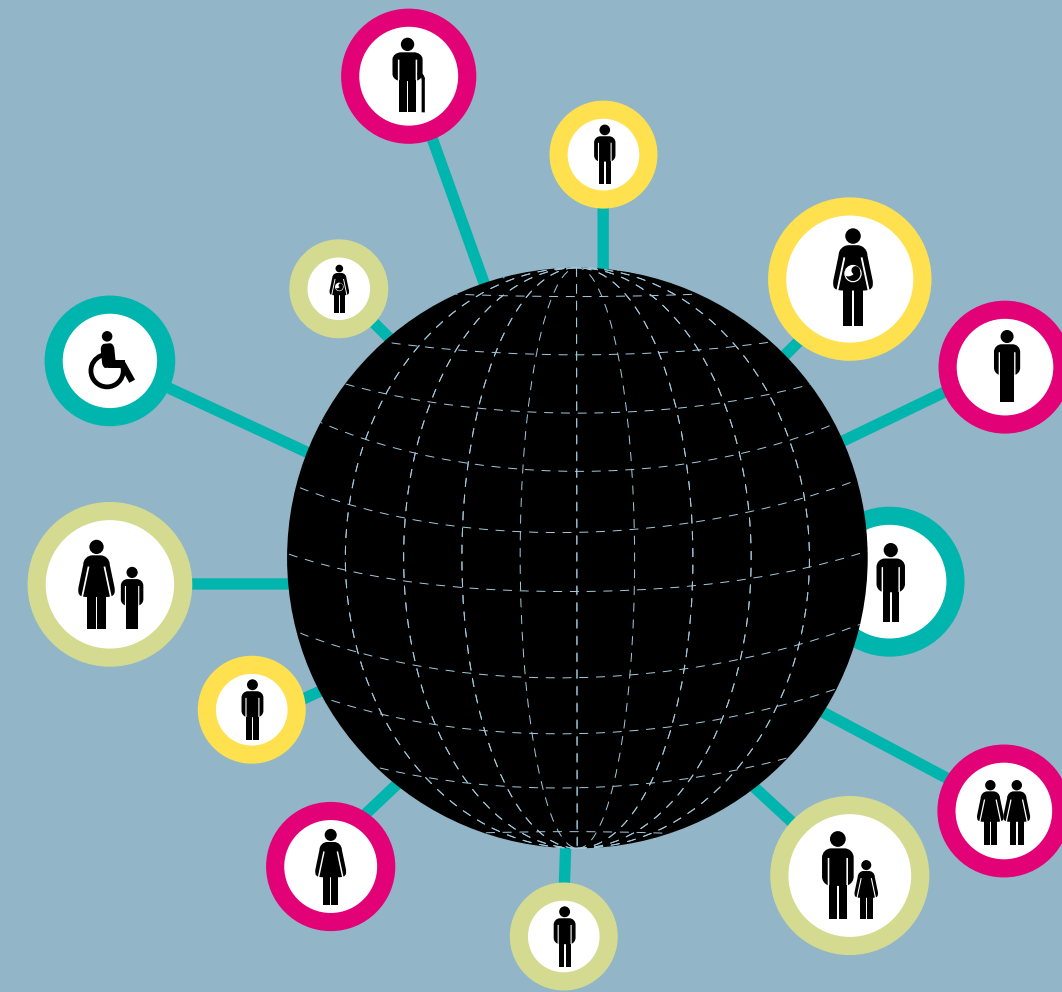
Objectif stratégique

3

Les bénéfices de la vaccination sont équitablement étendus à tous les individus.

Aujourd'hui, quatre enfants sur cinq reçoivent au moins une série de vaccinations de base pendant la petite enfance et sont donc en mesure de mener une vie plus productive et en meilleure santé. Malheureusement, cela signifie aussi qu'un enfant sur cinq n'est pas atteint. Pendant la décennie en cours, les bénéfices de la vaccination devront être étendus plus équitablement à tous les enfants, adolescents et adultes. Réaliser cet objectif stratégique signifiera que tout individu pouvant prétendre à la vaccination recevra tous les vaccins appropriés – quels que soient le lieu géographique où il se trouve, son âge, son sexe, son éventuelle incapacité, son niveau d'éducation, sa situation socio-économique, son appartenance ethnique ou sa situation professionnelle –, ce qui permettra d'atteindre les populations non desservies et de réduire les disparités en matière de vaccination dans les pays et entre eux. La charge de morbidité tendant à se concentrer de manière disproportionnée parmi les populations les plus marginalisées, toucher davantage d'individus permettra non seulement d'atteindre un plus grand degré d'équité, mais aussi d'obtenir un plus fort impact sanitaire, et contribuera au développement économique. En outre, il sera impossible d'atteindre les buts en matière d'élimination et d'éradication des maladies sans obtenir et maintenir un taux de couverture élevé et équitable.

En 2002, l'OMS, l'UNICEF et d'autres partenaires ont introduit la stratégie « Atteindre chaque district », une première étape vers l'obtention d'une couverture plus équitable. Grâce à ses diverses composantes opérationnelles, qui comprennent le rétablissement de services de proximité, l'exercice d'une supervision positive, l'implication des collectivités, le suivi et l'utilisation des données, ainsi que la planification et la gestion des ressources au niveau du district, cette stratégie a été en mesure d'étendre la prestation des services de vaccination. De même, les initiatives visant à éliminer ou à éradiquer une maladie ou à obtenir une baisse



Réaliser cet objectif stratégique signifiera que tout individu pouvant prétendre à la vaccination recevra tous les vaccins appropriés – quels que soient le lieu géographique où il se trouve, son âge, son sexe, son éventuelle incapacité, son niveau d'éducation, sa situation socio-économique, son appartenance ethnique ou sa situation professionnelle

rapide de la mortalité ont eu recours à des stratégies telles que des journées nationales ou infranationales de la vaccination (pour l'éradication de la poliomyélite) ou à des activités de vaccination supplémentaires (pour l'élimination de la rougeole et de la rubéole, la réduction de la mortalité due à la rougeole et l'élimination du tétanos néonatal). Plus récemment, des stratégies collectivement désignées comme des intensifications périodiques de la vaccination systématique ont été appliquées pour étendre la vaccination aux personnes encore non atteintes, en associant celle-ci à d'autres interventions apportant des soins de santé primaires.

Mais même ces stratégies continuent de laisser de côté certaines populations, par exemple celles résidant en dehors des structures sociales et administratives traditionnelles. Pour préserver les gains de ces efforts historiques et pour atteindre et maintenir les buts de la lutte contre les maladies, l'approche stratégique « Atteindre chaque district » doit changer de nom pour devenir « Atteindre chaque collectivité ». Pour obtenir une couverture plus équitable, la collectivité doit être définie comme allant au-delà de la collectivité géographiquement définie. Atteindre chaque collectivité veut dire s'efforcer de desservir tout individu pouvant prétendre à la vaccination, même parmi ceux habituellement hors de portée des gouvernements.

Atteindre chaque collectivité suppose de comprendre tous les obstacles à l'accès et à l'utilisation de la vaccination ; cela exige aussi d'identifier les individus non desservis et d'examiner et de réviser les microplans au niveau du district et de la collectivité pour s'assurer que ces obstacles sont surmontés. Il faut tirer parti du développement rapide des technologies de l'information pour établir des registres et des bases de données concernant la vaccination, qui permettront de suivre le statut vaccinal de chaque individu, de lui faire parvenir en temps utile des rappels lorsqu'il doit se faire vacciner et de consulter facilement des données pour étayer des interventions. L'introduction de numéros d'identification uniques pourrait servir de catalyseur à la mise en place de tels systèmes.

En s'inspirant de l'expérience acquise avec les campagnes fructueuses de vaccination contre la poliomyélite, il faut faire appel à la planification décentralisée et aux actions de proximité pour atteindre des populations éloignées, nomades ou encore historiquement marginalisées. De nouvelles stratégies pour toucher les urbains pauvres et les migrants urbains seront également nécessaires. Compte tenu de la nature ténue et évolutive des structures collectives et du niveau insatisfaisant de sécurité parmi ces populations, il sera particulièrement important, pour atteindre ces groupes, de disposer de nouvelles approches pour les actions de proximité.

L'approche stratégique d'«Atteindre chaque district» doit changer de nom pour devenir «Atteindre chaque collectivité»



Cela est d'autant plus vrai que parfois, le sentiment le plus unificateur dans ces zones urbaines et péri-urbaines est la défiance partagée et profondément enracinée à l'égard des personnes extérieures et tout particulièrement des représentants de l'État.

Mettre œuvre les stratégies destinées à atteindre toutes les populations non desservies exigera de s'engager au côté du secteur non gouvernemental, et notamment d'organisations de la société civile et du secteur privé, et de faire appel à tous les aspects de la vaccination, y compris le plaidoyer, la mobilisation sociale, la prestation de services et les performances des programmes de surveillance. Pour soutenir une telle collaboration, les gouvernements doivent allouer davantage de ressources aux collectivités non desservies et s'assurer que les programmes disposent de personnel en effectif suffisant et bien formé pour mettre en œuvre efficacement les stratégies. Des partenariats entre plusieurs secteurs du public (par exemple avec des établissements de formation) et la coordination avec les programmes axés sur les populations vulnérables seront indispensables. En outre, les efforts pour fournir des services de vaccination de grande qualité à tous les enfants devront être poursuivis sans relâche pour préserver les gains déjà enregistrés.

D'autres dimensions de l'équité méritent d'être prises en compte durant la Décennie de la vaccination (2011-2020), et notamment les disparités entre pays, la vaccination des adolescents et des adultes et la vaccination dans les situations d'urgence.

Historiquement, il a fallu des décennies avant que les vaccins utilisés dans les pays à revenu élevé deviennent disponibles dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Pour faire face à cette injustice, des mesures sont prises, comme par exemple l'introduction de nouveaux vaccins avec l'appui de l'Alliance GAVI. Néanmoins, il faut faire beaucoup plus pour préserver et accroître ces gains, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire.

Une démarche « sur l'ensemble de l'existence » doit aussi être adoptée pour rendre les bénéfices de la vaccination accessibles à toutes les personnes à risque dans chaque tranche d'âge. À mesure que l'on remporte des succès contre certaines maladies avec la vaccination des nourrissons, on reconnaît aussi de plus en plus la nécessité de renforcer l'immunité pour préserver et accroître ces gains. En outre, des vaccins nouveaux ou existants, bénéfiques pour les enfants d'âge scolaire, les adolescents et les adultes particulièrement à risque – comme les agents de santé, les personnes immunodéprimées, celles manipulant des animaux et celles ayant atteint un âge avancé – (par exemple les vaccins contre le papillomavirus humain, la grippe et la rage) sont maintenant disponibles et de plus en plus utilisés. Le succès des efforts pour éliminer le tétanos maternel et néonatal et les bénéfices pour les mères et les nourrissons de la vaccination contre la grippe pendant la grossesse ont fait croître l'intérêt pour la mise au point d'autres vaccins administrables pendant la grossesse (par exemple des vaccins contre les streptocoques du groupe B et contre le virus respiratoire syncytial). Il faudra pour cela élaborer des stratégies permettant d'atteindre les individus tout au long de leur existence et des plans pour bâtir les systèmes qui suivront et garderont trace des progrès accomplis.

De manière analogue, il faudra disposer de plans ciblés pour garantir l'accès à la vaccination dans le cadre des crises humanitaires, des flambées de maladie et des conflits. Ces plans doivent être axés notamment sur la communication et les dispositions à prendre pour constituer des stocks de vaccins.



élaborer des stratégies permettant d'atteindre les individus tout au long de leur existence

Des efforts de recherche opérationnelle et sociale sont nécessaires pour guider le choix du type de stratégie de délivrance mentionnée plus haut et tester son efficacité. Ces recherches doivent porter essentiellement sur l'identification des principales raisons de la faible couverture dans certaines zones ou collectivités, en évaluant les obstacles économiques à la vaccination, en appréhendant les meilleures approches pour atteindre les individus d'âges divers et en déterminant quelles incitations seraient les plus efficaces pour toucher ces différents groupes.

TABLEAU 4. RÉSUMÉ DES MESURES PRÉCONISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 3
LES BÉNÉFICES DE LA VACCINATION SONT ÉQUITABLEMENT ÉTENDUS À TOUS LES INDIVIDUS



Élaborer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies pour éliminer les iniquités

RENOMMER la stratégie « Atteindre chaque district » pour l'appeler dorénavant « Atteindre chaque collectivité » dans l'optique de remédier aux iniquités au niveau des collectivités.

FAIRE appel à des groupes mal desservis et marginalisés pour mettre au point des stratégies ciblées et adaptées destinées à réduire les iniquités.

INTRODUIRE de nouveaux vaccins appropriés dans les programmes nationaux de vaccination (voir aussi l'objectif 5).

METTRE en place une approche portant sur l'ensemble de l'existence pour planifier et mettre en œuvre la vaccination et notamment des stratégies nouvelles pour garantir l'équité à tous les âges de la vie.

PRÉVENIR et combattre les maladies évitables par la vaccination pendant les flambées épidémiques et les crises humanitaires et dans les zones de conflit.

Renforcer la base de connaissances et les capacités pour permettre une délivrance équitable

SUIVRE le statut vaccinal de chaque individu, en s'appuyant sur les registres de vaccination, les bases de données électroniques et les systèmes d'identification nationaux par des numéros.

TIRER parti des structures collectives pour améliorer la communication et délivrer des services (accoucheurs traditionnels, registre des naissances, par exemple).

IMPLIQUER des organisations de la société civile dans les actions de proximité auprès des collectivités et la planification.

METTRE au point de nouvelles approches pour faire participer les collectivités dans les zones urbaines et périurbaines.

FORMER les agents de santé et les organisations de la société civile à faire participer les collectivités, à identifier les personnes influentes pouvant aider à la planification, à l'organisation et au suivi des programmes de santé et de vaccination, ainsi que les besoins de la collectivité, et à collaborer avec les collectivités pour répondre à ces besoins.

MENER des recherches opérationnelles et en sciences sociales pour trouver des stratégies fructueuses permettant de réduire les iniquités et d'améliorer la qualité et la prestation des services de vaccination.

Objectif stratégique

4

Des systèmes de vaccination solides font partie intégrante d'un système de santé performant.

L'introduction avec succès par les programmes de vaccination de nouveaux vaccins, la réalisation des buts en matière de qualité, d'équité et de couverture et l'obtention de l'autonomie financière dépendent du bon fonctionnement du système de santé. Les nombreuses composantes interconnectées d'un système de vaccination requièrent une approche pluridisciplinaire pour élaborer un programme cohésif, non fragmentaire et performant, qui travaille de manière coordonnée et synergique avec les autres programmes de soins de santé primaires.

Les systèmes de santé exercent une large palette de fonctions allant de la politique et de la réglementation aux systèmes d'information et aux chaînes d'approvisionnement, en passant par les ressources humaines et la gestion et le financement généraux des programmes. Ils incluent à la fois le secteur public et le secteur privé et, dans certains pays, ce dernier peut jouer un rôle précieux dans l'éducation des ménages concernant les bénéfices et la nécessité de la vaccination, ainsi que dans la délivrance de soins de santé. Certaines de ces fonctions ont été envisagées dans d'autres sections de ce document. La présente section traite des mesures nécessaires pour promouvoir une plus grande coordination entre les programmes de vaccination et d'autres programmes au sein des systèmes de santé et pour renforcer les informations, les ressources humaines, la chaîne d'approvisionnement et les composantes logistiques des systèmes de santé.

La fourniture de services de vaccination doit continuer à servir de plate-forme pour la délivrance d'autres interventions de santé publique prioritaires comme la supplémentation en vitamine A, la vermifugation et les moustiquaires imprégnées d'insecticide. D'autres programmes prioritaires devraient aussi servir de plate-forme pour délivrer la vaccination. Chaque contact avec le secteur de la santé doit être exploité pour vérifier le statut vaccinal et pour vacciner en cas d'indication. En outre, à mesure que l'on parvient à disposer de vaccins ciblant certains, mais non



La fourniture de services de vaccination doit continuer à servir de plate-forme pour la prestation d'autres interventions de santé publique prioritaires



La coordination de la vaccination avec des programmes intégrés de soins de santé primaires peut aussi faciliter les efforts de mobilisation sociale

la totalité, des agents pathogènes à l'origine de syndromes particuliers, comme la pneumonie, les diarrhées et le cancer du col de l'utérus, il importe de profiter de l'occasion offerte par l'introduction de ces vaccins pour étendre la délivrance d'interventions complémentaires. Par exemple, l'introduction des vaccins antipneumococcique et antirotavirus doit être complétée par d'autres mesures pour prévenir et traiter les maladies respiratoires et diarrhéiques associées et s'en protéger.

Le déploiement des nouveaux vaccins doit donc s'accompagner de plans complets de lutte contre la maladie à l'échelle mondiale et nationale. La coordination de la vaccination avec d'autres services doit s'opérer à tous les niveaux des programmes nationaux, impliquer des actions de proximité et la participation des centres de santé et faire partie de la gestion des programmes. La coordination de la vaccination avec des programmes intégrés de soins de santé primaires peut aussi faciliter les efforts de mobilisation sociale, en aidant à générer une demande en services de la part des collectivités (objectif stratégique 2) et à remédier aux inéquités (objectif stratégique 3). De plus, des efforts devraient être consentis pour que les programmes mondiaux de vaccination axés sur les buts en matière d'élimination et d'éradication (campagnes contre la poliomyélite et la rougeole, par exemple) n'opèrent pas de manière isolée. C'est aux pays que revient le choix en fonction de leur contexte local des mécanismes pour promouvoir une interaction et une coordination plus grandes entre les différents programmes. Les synergies et les gains d'efficacité qui résulteront de cette intégration et de cette coordination seront particulièrement bénéfiques aux pays dont les systèmes de santé sont fragiles.

Pour que la vaccination soit efficace, il est essentiel d'accéder en temps utile à des informations de grande qualité. Ces informations essentielles comprennent les indicateurs de processus permettant aux programmes de suivre leurs performances et de prendre des actions correctives, et les indicateurs de résultat mesurant l'impact des programmes. Ces indicateurs de performances et d'impact doivent être analysés en parallèle avec les dépenses pour identifier les goulets d'étranglement et les meilleures pratiques et pour jauger l'efficacité globale du programme (rapport qualité/prix). Les systèmes d'information concernant la vaccination doivent être reliés à des systèmes d'information de plus grande ampleur, tout en restant facilement accessibles et en répondant aux besoins des programmes de vaccination.

Le suivi de la couverture vaccinale et du taux d'abandon est en place depuis le lancement du Programme élargi de vaccination pour garantir l'efficacité des programmes. Même si la qualité des données et la promptitude avec laquelle elles sont rapportées se sont améliorées régulièrement au cours des années, la qualité des données de couverture administrative est encore insuffisante dans de nombreux pays. En outre, l'utilisation des données pour prendre des actions correctives au niveau des districts ou des collectivités est encore insatisfaisante. De nouvelles approches du suivi de la vaccination par des identifiants uniques (évoquées dans l'objectif stratégique 3) peuvent améliorer la qualité des données de couverture vaccinale et faciliter la tenue de registres de vaccination exhaustifs. De nouvelles technologies, dont les dispositifs de communication portables et les téléphones mobiles, peuvent appuyer cet effort et faciliter la mise en commun des données. Disposant de données de plus grande qualité et de nouveaux outils d'analyse de ces données, les administrateurs de programmes sont en mesure, à tous les niveaux administratifs, d'exploiter ces informations pour améliorer les performances de leur programme, allouer des fonds à bon escient et suivre plus efficacement les progrès.

La surveillance des maladies est indispensable pour étayer la prise de décisions concernant l'adoption de nouveaux vaccins et les stratégies d'utilisation de ces vaccins dans le cadre des programmes nationaux. Cette surveillance est également essentielle pour suivre l'impact de la vaccination et les évolutions de l'épidémiologie des maladies, ainsi que pour appuyer un usage durable des vaccins. Il sera également crucial de disposer de données épidémiologiques solides pour comprendre l'efficacité des vaccins et guider l'établissement des priorités pour la communauté de la recherche et du développement, ainsi que pour identifier les domaines où ces activités sont les plus nécessaires (objectif stratégique 6). La plate-forme de surveillance des maladies doit être renforcée pour améliorer la qualité et le partage des informations. Il s'agira notamment de renforcer les capacités de laboratoire pour la confirmation microbiologique du diagnostic et pour le suivi de la propagation des maladies par des techniques de typage moléculaire.



En de rares occasions, des réactions indésirables sont susceptibles d'affecter la santé des bénéficiaires de la vaccination. Plus fréquemment, des événements sanitaires résultant d'une coïncidence peuvent se produire après la vaccination. Dans les deux cas, il est extrêmement important de détecter et d'analyser rapidement les manifestations postvaccinales graves. Pour aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à gérer ces problèmes importants, l'OMS et ses partenaires ont mis au point le plan stratégique Global Vaccine Safety Blueprint. Celui-ci permettra aux pays concernés de disposer au moins d'une capacité minimale pour les activités en rapport avec la sécurité des vaccins ; il participera au renforcement des capacités d'évaluation de la sécurité vaccinale dans les pays qui introduisent des vaccins venant d'être mis au point, qui mettent en place des vaccins dans des contextes présentant des caractéristiques nouvelles ou qui, à la fois, produisent et utilisent des vaccins présélectionnés ; et enfin il mettra en place une structure de base pour la sécurité des vaccins dans le monde. La mise en œuvre des stratégies prévues par le plan Global Vaccine Safety Blueprint pour renforcer les capacités de surveillance de la sécurité vaccinale pendant la Décennie de la vaccination (2011-2020) permettra de garantir que tout individu, partout dans le monde, reçoit les vaccins les plus sûrs possible et que les réticences dans l'utilisation des vaccins ne résultent pas de problèmes de sécurité vaccinale.

S'assurer que tous, quel que soit l'endroit, reçoivent les vaccins les plus sûrs possible et que les problèmes de sécurité ne sont pas un motif d'hésitation dans l'utilisation des vaccins

La complexité grandissante des programmes de vaccination et l'ambition qui caractérise les nouveaux buts se traduisent par une augmentation du nombre d'agents de santé formés nécessaires pour assumer la charge de travail de plus en plus lourde, et notamment d'administrateurs de programme aux niveaux national et infranational et de travailleurs de première ligne qui délivrent les services et interagissent directement avec les collectivités. Les administrateurs de programme doivent disposer de connaissances techniques sur les vaccins et la vaccination, ainsi que de compétences en gestion. Les agents de santé de première ligne, qui administrent non seulement des vaccins, mais également des interventions comprenant des soins de santé primaires et une éducation à la santé, doivent bénéficier d'une formation coordonnée, complète et très pratique, dont le contenu est pertinent et actualisé, avant et pendant l'exercice de leurs fonctions, ainsi que d'une supervision après la formation. Le personnel de santé doit être en mesure non seulement d'expliquer pourquoi la vaccination est importante, mais aussi de prodiguer des conseils nutritionnels aux individus et aux collectivités, de créer un environnement sain et de reconnaître les signes de danger lorsqu'une personne tombe malade. Les programmes de vaccination doivent s'assurer que cette formation et cette supervision bénéficient effectivement aussi aux agents de santé communautaires. Des organisations appartenant à la société civile peuvent contribuer à la formation et à la coordination de ces agents.

Les agents de santé ne peuvent être efficaces que s'ils disposent de fournitures (vaccins, compléments et médicaments) suffisantes lorsqu'ils en ont besoin. Dans de nombreux pays, l'arrivée des nouveaux vaccins a entraîné un dépassement de la capacité du système de chaîne du froid en place. Il faut donc, d'urgence, augmenter la capacité des chaînes d'approvisionnement et des systèmes de gestion des déchets et les rendre plus efficaces et plus fiables. Ces systèmes devront être rationalisés pour maximiser leur efficacité. Il faut aussi prendre en compte et s'efforcer de réduire le plus possible l'impact environnemental de l'énergie, des matériaux et des procédés utilisés pour la vaccination, tant au niveau des pays qu'à l'échelle mondiale. La disponibilité de nouvelles technologies offre des possibilités d'innover non seulement pour améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement en vaccins, mais aussi pour rechercher de plus grandes synergies avec d'autres secteurs et avec les systèmes d'approvisionnement d'autres interventions sanitaires. Un autre potentiel d'innovation réside dans l'exploitation des enseignements tirés des pratiques et de la gestion des chaînes d'approvisionnement dans le secteur privé. En outre, il convient d'examiner quelles tâches pourraient être externalisées et confiées à des entreprises privées pour parvenir à une plus grande efficacité.



La disponibilité de nouvelles technologies offre des possibilités d'innover non seulement pour améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement en vaccins



Les agents de santé de première ligne ont besoin d'une formation coordonnée, complète et très pratique, avant et en cours de service

Il est essentiel de s'assurer que les systèmes d'approvisionnement pour la vaccination disposent à tous les niveaux d'un personnel compétent, motivé, autonome et en effectif suffisant. De même, les améliorations apportées aux systèmes d'information sanitaire doivent aussi faciliter la gestion des ressources, en aidant le personnel à s'assurer de la disponibilité permanente de quantités suffisantes de vaccins pour répondre à la demande. La mise en œuvre des efforts pour renforcer les chaînes d'approvisionnement doit bénéficier à la fois aux programmes de vaccination et aux efforts nationaux de plus grande ampleur dans le domaine sanitaire.

La mise au point de stratégies plus solides, plus efficaces et plus globales pour la lutte contre les maladies et la vaccination exigera des ministères de la santé qu'ils jouent un rôle directif dans le renforcement et la coordination des programmes de vaccination et plus largement des systèmes de santé, en faisant appel notamment à des organisations de la société civile, à des universitaires ou à des praticiens privés. Ils pourront recourir au savoir-faire des universitaires pour aider à la mise au point et au déploiement de stratégies et d'outils nouveaux pour la prestation de services. Des organisations appartenant à la société civile peuvent contribuer au développement de programmes intégrés de manière à ce qu'ils soient adaptés aux réalités locales et fassent appel à des ressources humaines provenant des collectivités. Enfin, ces dernières peuvent faire valoir la responsabilité de leur gouvernement en réclamant des services intégrés. Des organisations régionales et mondiales peuvent aussi contribuer à la mise en commun des données et des bonnes pratiques à l'intérieur des pays et entre eux et à garantir l'accès des programmes nationaux à des outils analytiques. Les partenaires au développement peuvent fournir des ressources financières supplémentaires en cas de besoin.

TABLEAU 5. RÉSUMÉ DES MESURES PRÉCONISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 DES SYSTÈMES DE VACCINATION SOLIDES FONT PARTIE INTÉGRANTE D'UN SYSTÈME DE SANTÉ PERFORMANT



Mettre au point des approches globales et coordonnées

S'ASSURER que les programmes mondiaux de vaccination axés sur la réalisation des buts en matière d'éradication et d'élimination (campagnes contre la poliomyélite et la rougeole, par exemple) sont intégrés aux programmes nationaux de vaccination et n'opèrent pas de manière indépendante.

S'ASSURER que le déploiement des nouveaux vaccins s'accompagne de plans complets pour lutter contre les maladies ciblées.

S'ASSURER de la coordination entre les secteurs public et privé pour l'introduction des nouveaux vaccins, la notification des maladies évitables par la vaccination et l'administration des vaccins, ainsi que de la qualité de la vaccination dans ces deux secteurs.

ENVISAGER l'inclusion de vaccins (selon les priorités nationales) dans les programmes de santé portant sur l'ensemble de l'existence.

Renforcer les systèmes de suivi et de surveillance

AMÉLIORER la qualité de l'ensemble des données administratives concernant la vaccination et promouvoir leur analyse et leur utilisation à tous les niveaux

administratifs pour faire progresser les performances des programmes.

DÉVELOPPER et promouvoir l'usage de nouvelles technologies pour collecter, transmettre et analyser les données relatives à la vaccination.

CONTINUER à renforcer et à développer les systèmes de surveillance des maladies pour qu'ils génèrent des informations servant à la prise de décisions, ainsi qu'au suivi de l'impact de la vaccination sur la morbidité et la mortalité et des évolutions de l'épidémiologie de la maladie.

S'ASSURER de l'existence des capacités pour exercer les activités relevant de la sécurité des vaccins, et notamment de celles permettant la collecte et l'interprétation des données de sécurité, et de la présence de capacités renforcées dans les pays qui introduisent des vaccins venant d'être mis au point.

Renforcer les capacités des administrateurs et des agents en première ligne

S'ASSURER que les programmes de vaccination et les autres programmes de soins de santé primaires disposent de ressources humaines suffisantes pour programmer et délivrer de manière prédictible des services de qualité acceptable.

ACCROÎTRE le niveau des formations dispensées aux agents avant l'entrée en fonction, pendant l'exercice de cette fonction et par la suite, et mettre au point de nouveaux programmes d'enseignement abordant la vaccination comme une composante de la lutte contre les maladies.

PROMOUVOIR une formation et une supervision coordonnées des agents de santé communautaires

Renforcer les infrastructures et la logistique

INNOVER pour améliorer la capacité de la chaîne du froid et la logistique, ainsi que la gestion des déchets.

LIMITER le plus possible l'impact environnemental de l'énergie, des matériaux et des procédés utilisés par les systèmes d'approvisionnement des services de vaccination, à la fois dans les pays et à l'échelle mondiale.

DOTER les systèmes d'approvisionnement d'un personnel compétent, motivé, autonome et en effectif suffisant à tous les niveaux.

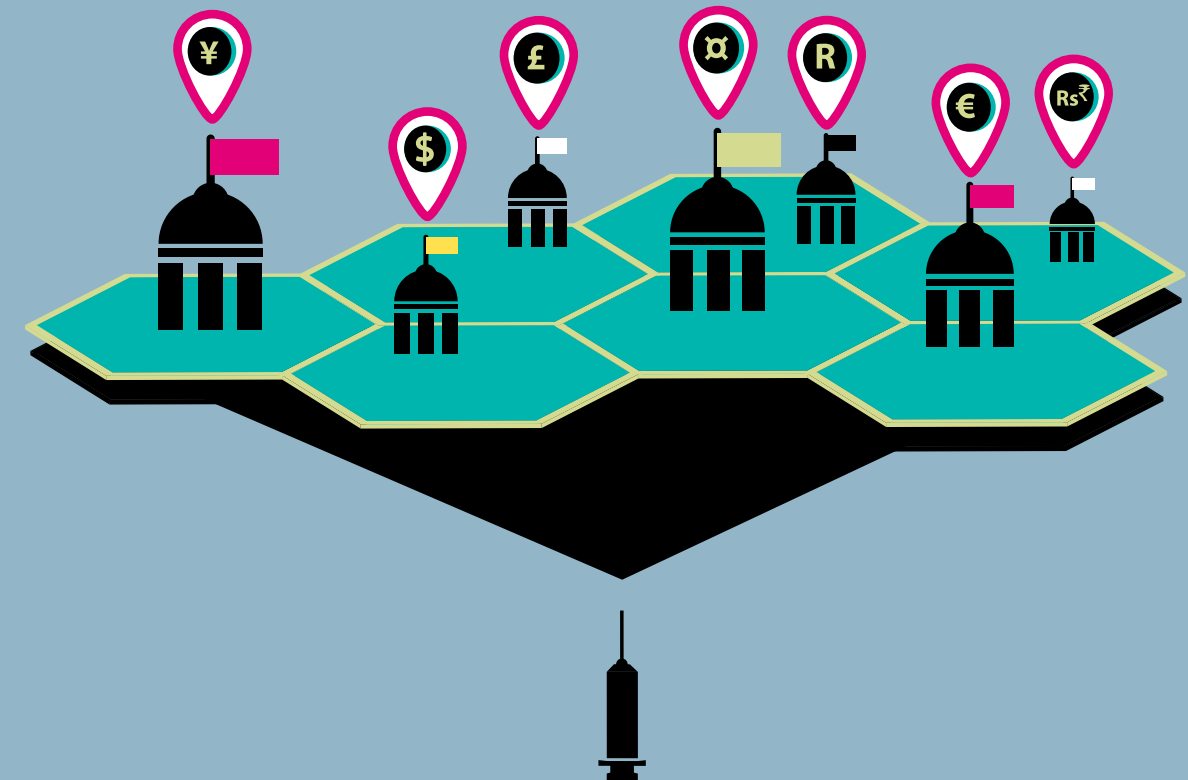
Objectif stratégique

5

Les programmes de vaccination disposent d'un accès durable à un financement prévisible, à un approvisionnement de qualité et à des technologies innovantes.

Pour réaliser les buts de la Décennie de la vaccination (2011-2020), des mesures doivent être prises à la fois dans les pays et à l'échelle mondiale pour accroître le montant total des fonds mis à disposition par les pays et les partenaires au développement pour la vaccination. Les pays doivent s'assurer de la pérennité financière des programmes de vaccination nationaux par une évaluation régulière de leurs besoins en ressources ; une délivrance efficace des services ; la disponibilité de fonds suffisants au niveau national ; et la mobilisation de ressources complémentaires auprès des partenaires au développement pour combler une éventuelle lacune de financement. Les gouvernements doivent aussi étudier des mécanismes de financement de la santé et de la vaccination innovants et pouvant se substituer aux mécanismes actuels. Certains pays ont mis en place des fonds fiduciaires ou font appel, entre autres stratégies, à des revenus fiscaux dédiés. En outre, il importe de ne pas suivre seulement les budgets, mais aussi les dépenses. Les gouvernements peuvent améliorer l'accès aux vaccins et prévenir les pénuries de vaccins, de matériel de vaccination ou d'agents de santé en s'assurant que les fonds budgétés sont déboursés en continu et en temps utile pour répondre aux besoins des programmes.

Bien que le financement des services de vaccination soit avant tout une responsabilité centrale des gouvernements, les partenaires au développement doivent soutenir les stratégies nationales par un financement à plus long terme et plus prévisible et explorer la génération suivante de mécanismes de financement innovants. L'accent doit être mis sur les obligations redditionnelles mutuelles entre les pays et leurs partenaires dans le développement concernant le financement de la vaccination. L'une des approches possibles consiste à réaliser un suivi annuel



Des mesures doivent être prises tant au sein des pays qu'à l'échelle mondiale pour augmenter le montant total des fonds disponibles pour la vaccination



L'un des moteurs extrêmement important, mais souvent négligé, de toutes ces interventions est l'assurance de la qualité des vaccins

des fonds alloués à la vaccination par les partenaires et les gouvernements. Pour les pays, comme pour les partenaires au développement, le plaidoyer reposant sur des éléments factuels et les efforts politiques doivent se focaliser sur l'obtention d'un engagement renouvelé à respecter les engagements financiers antérieurs.

Il est également nécessaire d'améliorer l'affectation et la durabilité des financements, ainsi que les obligations redditionnelles associées. La coordination des soutiens financiers apportés par les partenaires au développement et d'autres sources externes en vue de cibler les priorités budgétaires des pays garantira que les fonds répondent aux besoins les plus pressants de ces derniers. Les stratégies d'affectation des ressources doivent être revues périodiquement pour confirmer qu'elles atteignent les buts fixés, par exemple ceux portant sur l'éradication et l'élimination des maladies, aussi rapidement et aussi efficacement que possible. Des boucles de rétroaction doivent être mises en place pour améliorer la durabilité, les résultats et l'impact des programmes. Parmi les méthodologies à explorer figurent les systèmes de financement lié au résultat. Néanmoins, les mérites de ces schémas doivent être mis en balance avec l'importance d'un financement prédictible, le risque de créer des incitations perverses et la nécessité pour mettre en œuvre ces schémas de disposer de données de grande qualité. De tels systèmes impliqueraient de lier la distribution des fonds internationaux, nationaux et locaux à des mesures spécifiques de performances et de s'appuyer sur les mesures obtenues pour promouvoir l'amélioration des programmes.

Il faudrait disposer de mécanismes de fixation des prix et d'achats innovants pour alléger la pression financière et soutenir le développement des vaccins nouveaux et existants et le passage à l'échelle supérieure de leur production. Ces innovations seront particulièrement importantes pour les pays à revenu intermédiaire inférieur qui n'ont pas accès aux mécanismes de fixation des prix et d'achats de l'OPS, de l'UNICEF et de l'Alliance GAVI. Les mécanismes à étudier sont notamment la fixation de prix différentiels selon des nouvelles approches passant par la détermination des prix par un tiers, la négociation groupée ou des méthodes d'achats destinées aux pays à revenu intermédiaire inférieur. Des modèles d'achats groupés existent actuellement pour les vaccins et les produits pharmaceutiques. À titre d'exemple, on peut citer les achats groupés par le fonds de roulement de l'OPS et les mécanismes de crédit à court terme. Ces modèles et d'autres pourraient être évalués et modifiés pour mieux s'adapter aux besoins des pays à revenu intermédiaire inférieur et aux marchés des différents vaccins.

L'apport d'un financement durable à long terme a un effet incitatif sur les fabricants, ce qui améliore la sécurité des approvisionnements. Par ailleurs, des interventions sont aussi nécessaires du côté de l'offre. Une proportion croissante des vaccins abordables utilisés pour vacciner la population mondiale sont fabriqués dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Dans la décennie à venir, ces pays devront non seulement garantir la qualité, l'innocuité et l'efficacité des vaccins utilisés sur leur territoire, mais auront aussi des obligations grandissantes, au niveau mondial, concernant la protection et l'amélioration de la sécurité de l'entreprise de vaccination à l'échelle de la planète. Les interventions potentielles du côté de l'offre pour garantir la qualité, l'innocuité et l'efficacité des vaccins comprennent l'identification et la diffusion des meilleures pratiques de fabrication et de contrôle de la qualité, l'investissement dans les capacités de recherche et développement et la mise en place de transferts de technologie et d'accords de développement solidaire.

L'un des moteurs extrêmement important, mais souvent négligé, de toutes ces interventions est l'assurance de la qualité des vaccins. Une assurance de la qualité satisfaisante repose essentiellement sur une normalisation efficace, qui garantit la possibilité de produire chaque produit vaccinal de manière invariable et permet à un grand nombre de fabricants de fournir des produits similaires et de qualité identique. Des processus normatifs pour obtenir des normes harmonisées au niveau mondial s'appliquant aux vaccins existent déjà, et parmi eux figurent les étalons biologiques internationaux, mais des interventions sont nécessaires pour renforcer la normalisation mondiale.



En outre, chaque pays doit développer des capacités pour surveiller et garantir l'usage sans risque des vaccins, conformément à la stratégie définie par l'initiative Global Vaccine Safety Blueprint de l'OMS (comme indiqué dans la discussion suivant la définition de l'objectif stratégique 4). Des mesures doivent aussi être prises pour renforcer les systèmes de réglementation nationaux et élaborer des réglementations harmonisées au plan mondial afin que l'on puisse gérer efficacement et en temps utile la demande croissante en examens réglementaires. Cette question n'intéresse pas que les pays à revenu faible ou intermédiaire participant à un transfert de technologie, mais aussi les autorités de réglementation des pays à revenu élevé où le savoir-faire et les ressources doivent être maintenus. Ces interventions du côté de l'offre doivent s'appuyer sur de solides études de rentabilité menées par les pays pour s'assurer de l'impact de ces investissements conséquents et à long terme.

Pour évoluer vers un financement durable, il faudra que les gouvernements et les partenaires au développement s'engagent à apporter davantage de ressources et à améliorer l'efficacité des programmes, tout comme doivent le faire d'autres pays accédant au rang de partenaire au développement. De même, un approvisionnement durable nécessitera une implication plurisectorielle de la part des gouvernements (par exemple des secteurs des sciences et des technologies, du commerce, de l'industrie et de la santé) pour créer un environnement aidant les fournisseurs à renforcer leurs capacités. Les économies émergentes ont un rôle particulièrement important à jouer dans les deux cas, compte tenu de leur fort taux de croissance économique et du rapide développement de la base d'approvisionnement dans ces pays.

Pour une plus grande harmonisation, les activités actuellement exercées par la Division des approvisionnements de l'UNICEF et l'Alliance GAVI pour améliorer la communication et la coordination entre les pays, les fabricants de vaccins et les organisations du secteur public doivent être davantage développées. Les pays ont besoin d'un forum leur permettant de communiquer clairement la demande attendue en nouveaux vaccins et de fournir des conseils sur les profils recommandés pour les produits. Cette information de première main devrait permettre aux fournisseurs de prendre des décisions mieux informées en matière de développement des produits et de planification des capacités, d'où une diminution des risques liés à la mise au point et à la distribution des produits. Elle devrait aussi aider les partenaires au développement et d'autres organisations du secteur public à élaborer des stratégies et des plans d'aide plus défendables et plus fiables. Ce forum pourrait en outre servir aux fournisseurs à communiquer avec exactitude les gammes actuelles et futures de prix et de volumes d'approvisionnement à l'intention des pays et, aux pays à partager des informations et des expériences concernant les achats de vaccins.



TABLEAU 6. RÉSUMÉ DES MESURES PRÉCONISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 5
LES PROGRAMMES DE VACCINATION DISPOSENT D'UN ACCÈS DURABLE À UN FINANCEMENT À
LONG TERME ET À UN APPROVISIONNEMENT DE QUALITÉ

Accroître le montant total du financement

OBTENIR que les gouvernements s'engagent à investir dans la vaccination en fonction de leur capacité de paiement et des bénéfices attendus.

FAIRE appel à de nouveaux partenaires au plan national et pour le développement et diversifier les sources de financement.

DÉVELOPPER la nouvelle génération de mécanismes financiers innovants.

Améliorer l'accessibilité économique pour les pays à revenu intermédiaire

ÉTUDIER les stratégies de fixation de prix différentiels afin de définir des critères explicites pour la détermination des prix par un tiers et les tarifs à proposer à l'heure actuelle et dans l'avenir aux pays à revenu intermédiaire inférieur ou intermédiaire.

ÉTUDIER des mécanismes de négociation ou d'achats groupés à l'intention des pays à revenu intermédiaire inférieur ou intermédiaire.

Améliorer l'allocation des financements dans les pays à revenu faible ou intermédiaire

RENFORCER la budgétisation et la gestion financière au plan national pour mieux intégrer la planification financière et la planification des soins de santé, ainsi que la fixation des priorités.

COORDONNER le soutien financier apporté par les partenaires au développement et d'autres sources externes.

ÉVALUER et améliorer les mécanismes de soutien financier sur la base de leur efficacité pour atteindre les buts concernant des maladies.

FAIRE reposer le financement sur des règles de transparence et d'objectivité pour garantir la pérennité des programmes.

PROMOUVOIR l'utilisation d'arguments portant sur les coûts ou le rapport coût/bénéfice dans la levée de fonds, la prise de décisions et la défense du financement de la vaccination.

ÉTUDIER des systèmes de financement lié au résultat.

Assurer un approvisionnement de qualité

METTRE sur pied et soutenir des réseaux d'autorités de réglementation et de fournisseurs visant à diffuser les meilleures pratiques et à améliorer les capacités en matière d'assurance et de contrôle de la qualité.

METTRE au point des outils pour renforcer la normalisation à l'échelle mondiale de la fabrication et les procédures réglementaires.

RENFORCER les systèmes nationaux de réglementation et élaborer des réglementations harmonisées au niveau mondial.

FOURNIR un forum permettant aux pays de faire connaître leur demande attendue en vaccins et en technologies et prodiguer des conseils aux fabricants sur les profils souhaités pour les produits.

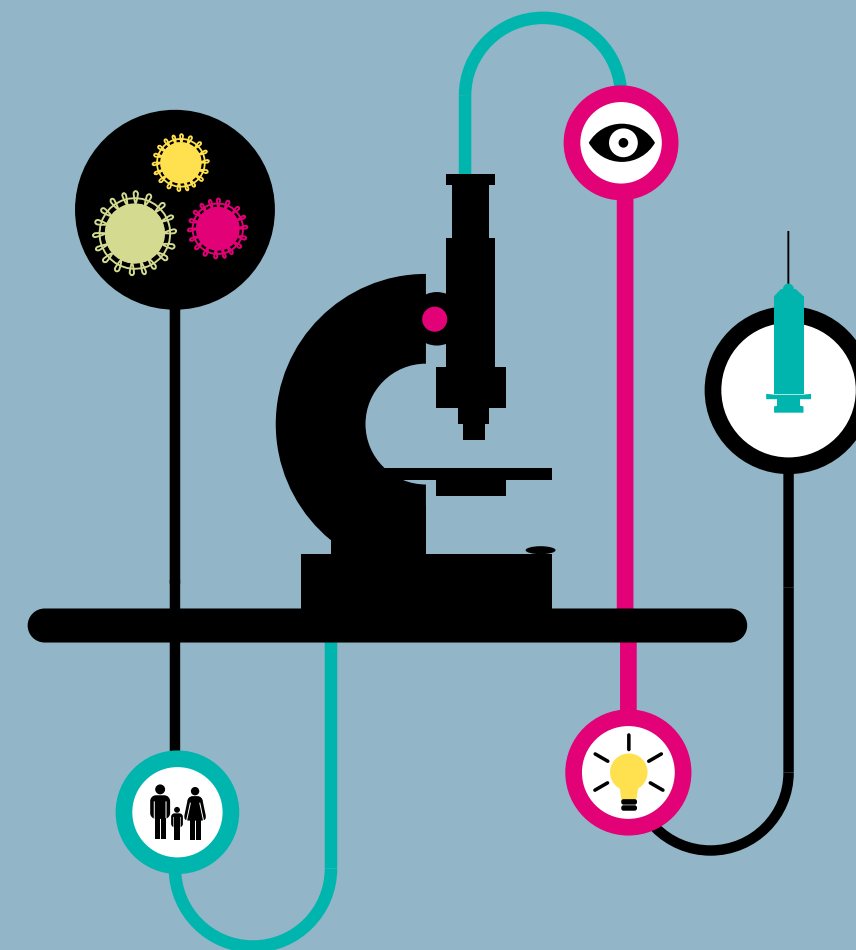
Objectif stratégique

6

Les innovations apportées par les activités de recherche-développement aux niveaux national, régional et mondial maximisent les bénéfices de la vaccination.

Au cours de la décennie à venir, des efforts de recherche et développement ciblés et innovants seront nécessaires pour découvrir et développer de nouveaux vaccins et pour les administrer. Ces efforts de recherche et développement innovants conduiront à : 1) identifier les mécanismes de protection et de pathogenèse ; 2) trouver de nouvelles cibles antigéniques bien définies pour la mise au point de nouveaux vaccins ; 3) développer des technologies de traitement biologique, de formulation, de fabrication et d'administration pour les vaccins nouveaux et améliorés ; et 4) générer des données relatives à la charge de morbidité et au rapport coût/efficacité pour la prise de décisions au niveau national.

L'OMS a mené une étude détaillée sur le classement par priorités des maladies et l'Institut de Médecine des États-Unis d'Amérique a entrepris de développer un modèle destiné à aider les décideurs à affecter des priorités aux vaccins préventifs en fonction de critères sanitaires, économiques, démographiques, programmatiques et sociaux, et des possibilités scientifiques, techniques et commerciales. Dans le cadre de la Décennie de la vaccination, il n'a pas été entrepris d'exercice collectif de classement par priorités des vaccins ou des maladies. En plus des efforts susmentionnés, on trouvera ci-après la présentation d'une gamme de besoins en matière de recherche-développement, allant de la découverte, à la mise au point et à l'administration des vaccins, dans lesquels les parties prenantes peuvent choisir d'investir en fonction de leurs propres priorités et de la perception qu'elles ont du retour sur investissement qu'elles obtiendront.



Des recherches sont nécessaires pour accélérer le développement, les homologations et l'adoption des vaccins qui sont actuellement en phase précoce de développement



Des scientifiques appartenant à des disciplines jusqu'à présent non impliquées dans la recherche vaccinale devront être recrutés

Parmi l'ensemble des activités de recherche et développement, un renforcement des engagements et une consultation plus poussée des utilisateurs finaux sont nécessaires pour garantir que les technologies et les innovations reçoivent des priorités en fonction de la demande qu'elles suscitent et de leur valeur ajoutée réelles. De nouvelles dispositions devront aussi être prises pour faciliter le transfert de technologie, l'accès aux informations associées et le partage de celles-ci, tout en reconnaissant et en respectant les droits de propriété intellectuelle. Pour appuyer ce travail et optimiser son efficacité, des scientifiques appartenant à des disciplines jusqu'à présent non impliquées dans la recherche vaccinale (biologie des systèmes, nanotechnologies, biologie structurale et métabolomique) devront être recrutés. Des ingénieurs chimistes et mécaniciens, des chimistes et des spécialistes des technologies de l'information auront aussi un rôle essentiel à jouer dans cet effort.

En outre, il est nécessaire, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, de renforcer les capacités et de développer les ressources humaines pour réaliser les travaux de recherche et développement, et notamment trouver les meilleurs moyens pour mener la recherche opérationnelle et évaluer les programmes de vaccination. Les activités de recherche et développement sont exercées dans des établissements d'excellence, implantés dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces capacités produisent des données indigènes et favorisent la collaboration bilatérale et multilatérale dans les domaines des sciences fondamentales et du développement des vaccins. Il est possible de renforcer encore davantage les capacités par des formations et des échanges entre pairs entre les pays.

Un réseautage plus poussé des centres de recherche (de la découverte aux essais cliniques) facilitera les échanges d'idées et la constitution efficace de partenariats entre les établissements des pays à revenu faible, intermédiaire ou élevé.

La découverte et la recherche fondamentale poseront les bases de l'impact qui s'exercera au cours des futures décennies. Des recherches à l'interface entre l'hôte et les agents pathogènes sont nécessaires au développement de nouveaux vaccins. La progression des connaissances sur les réponses immunitaires innées et adaptatives permettra une conception plus rationnelle des vaccins. Grâce à une meilleure compréhension des caractéristiques immunologiques et moléculaires des microbes par la biologie des systèmes, il sera possible d'identifier de nouvelles cibles antigéniques pour la mise au point des vaccins et des moyens efficaces pour prédire les réponses immunitaires protectrices et les mécanismes de protection. Des études appropriées sur la génétique de l'hôte et les marqueurs biologiques contribueront à la compréhension de la variabilité des réponses aux vaccins parmi les populations humaines ou de la susceptibilité aux manifestations indésirables.

Pour la mise au point de technologies vaccinales et de vaccins nouveaux ou améliorés, la communauté de la recherche et du développement tirera profit de l'adoption des bonnes pratiques en matière de gestion de portefeuille et de partenariat, et notamment de l'identification d'indicateurs précoces de succès et d'échec pour informer les décisions d'investissements sur la base des étapes clés. La communauté devra également envisager de nouvelles approches pour garantir que les vaccins candidats prometteurs puissent passer de la découverte au développement, en particulier lorsque les incitations du marché sont insuffisantes. Cette considération est particulièrement importante pour les vaccins destinés à prévenir des maladies négligées.



Les mécanismes d'administration sans seringue ainsi que des vaccins thermostables sont des domaines de recherche prioritaires

Des efforts de recherche sont nécessaires pour accélérer la mise au point, l'autorisation et l'utilisation des vaccins actuellement à un stade précoce du développement, et notamment la mise au point de technologies permettant une fabrication plus efficace et moins onéreuse des vaccins. Un plus grand accès à la technologie et au savoir-faire pour les adjuvants et leur formulation dans les vaccins est nécessaire pour réaliser des progrès dans le développement de nouveaux vaccins plus efficaces. La mise au point de mécanismes d'administration sans seringue et d'un conditionnement s'adaptant au mieux aux besoins et aux contraintes des pays ainsi que l'obtention de vaccins stables à la chaleur et de nouvelles technologies de biotraitement et de fabrication sont des domaines de recherche prioritaires pour accélérer le développement des vaccins de la génération suivante, plus efficaces, moins onéreux et plus faciles à fabriquer et à administrer.

De surcroît, l'élaboration et le suivi dynamique d'un agenda mondial dans le domaine des sciences de la réglementation amélioreront l'efficacité de la fabrication et permettront d'obtenir des

produits mieux caractérisés, d'améliorer la conception des essais cliniques et de respecter les critères les plus exigeants en matière d'innocuité et d'efficacité des vaccins. Un défi considérable reste à surmonter pour comprendre les effets indésirables et trouver des moyens de les éviter, sans compromettre l'efficacité connue du produit existant – et sans subir les coûts de développement, d'essai et d'enregistrement d'un nouveau produit. Dans ces conditions, la recherche sur des modèles animaux et des systèmes in vitro, qui prédisent mieux l'innocuité et l'efficacité, pourrait abrégé le temps nécessaire pour développer des vaccins sûrs et efficaces et les rendre disponibles pour les collectivités. Connaître les liens entre protection et innocuité aidera grandement à mener ces produits de deuxième génération jusqu'à l'autorisation et à l'utilisation.

S'agissant de la délivrance des vaccins, les priorités pour améliorer l'efficacité des programmes et pour accroître la couverture vaccinale et l'impact des vaccins devraient comprendre des recherches sur l'utilisation d'informations efficaces grâce aux technologies de communication modernes et dans le domaine social pour comprendre les déterminants culturels, économiques et organisationnels de la vaccination. L'analyse en termes d'économie de la santé guidera l'introduction et le classement par priorités des vaccins, ce qui rendra nécessaires des études épidémiologiques, immunologiques et opérationnelles représentatives, et des études d'impact des vaccins seront donc nécessaires.

Il faudra également mener des travaux de recherche opérationnelle sur les approches de délivrance des vaccins les plus efficaces afin de surmonter les difficultés que pose la vaccination tout au long de l'existence (enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées, entre autres) et la vaccination dans les situations d'urgence ou de flambée épidémique. Des recherches sur les possibilités d'interférence immunologique et sur l'optimisation des calendriers d'administration deviendront nécessaires à mesure que des nouveaux vaccins seront introduits dans les programmes de vaccination systématique et que la vaccination sera étendue au-delà de la première année de vie. Dans le cas de populations particulières, comme les femmes enceintes, la confirmation de l'innocuité sera particulièrement importante. Il faut en outre réaliser des recherches pour développer des biomarqueurs permettant de valider les estimations de couverture vaccinale et de mieux mesurer les profils d'immunité au niveau des populations. De plus, les recherches visant la mise au point d'outils diagnostiques pour établir l'étiologie, utilisables sur le terrain et peu onéreux, et en plus adaptés à l'utilisation au point de soins dans les pays à faible revenu, contribueront utilement à l'amélioration de la qualité de la surveillance.



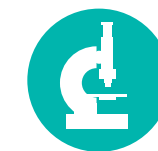
Il faudra également mener des travaux de recherche opérationnelle sur les approches de délivrance des vaccins les plus efficaces afin de surmonter les difficultés que pose la vaccination tout au long de l'existence



On trouvera ci-après la présentation d'une gamme de besoins en matière de recherche-développement, allant de la découverte, à la mise au point et à l'administration des vaccins

Une action concertée de la communauté des chercheurs, des fabricants, des professionnels de santé, des administrateurs de programme, des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination, des organismes de réglementation en matière de vaccination et des partenaires au développement sera nécessaire pour exploiter pleinement les possibilités de la recherche et du développement au cours de la prochaine décennie. Ces groupes devront s'accorder sur des méthodes et des arguments pour affecter des priorités et des ressources rares, en s'efforçant de maintenir un équilibre entre les choix privilégiés par les pays et la nécessité que les efforts de recherche et les marchés développés soient à grande échelle pour soutenir le développement et la commercialisation. Les professionnels de santé, les administrateurs de programme, les autorités de réglementation dans le domaine des vaccins et les groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination peuvent aider à identifier les domaines dans lesquels des innovations seraient possibles et évaluer la demande et la valeur ajoutée réelles pour ces innovations. Les partenaires au développement peuvent contribuer à promouvoir une affectation judicieuse de certaines ressources pour la R-D, en fonction des priorités convenues. La communauté des chercheurs et les fabricants auront une responsabilité de premier plan dans la promotion de l'innovation et l'exécution du programme de recherche précédemment défini.

TABLEAU 7. RÉSUMÉ DES MESURES PRÉCONISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 6
LES INNOVATIONS APPORTÉES PAR LES ACTIVITÉS DE R-D AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET MONDIAL MAXIMISENT LES BÉNÉFICES DE LA VACCINATION



Développer les capacités et renforcer l'engagement auprès des utilisateurs finaux

S'ENGAGER auprès des utilisateurs finaux à classer par ordre de priorité les vaccins et les innovations en fonction de la demande et de la valeur ajoutée perçues.

METTRE en place des plates-formes pour l'échange d'informations sur la recherche dans le domaine des vaccins et pour le développement d'un consensus.

RENFORCER davantage les capacités et les moyens humains dans les pays à revenu faible ou intermédiaire pour mener les activités de R-D et de recherche opérationnelle.

DÉVELOPPER le réseautage entre les centres de recherche pour constituer efficacement des partenariats entre les établissements des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé.

PROMOUVOIR la collaboration entre les scientifiques appartenant à des disciplines traditionnellement impliquées dans la recherche sur les vaccins et les spécialistes de disciplines qui ne l'étaient pas auparavant.

Permettre la mise au point de nouveaux vaccins

MENER des recherches sur les aspects fondamentaux des réponses immunitaires innées et adaptatives, en particulier chez les humains.

ÉTUDIER les caractéristiques immunologiques et moléculaires des microbes.

AMÉLIORER la compréhension de l'ampleur et des causes de la variabilité des réponses au vaccin chez les agents pathogènes et parmi la population humaine.

Accélération du développement, de l'autorisation et de l'utilisation des vaccins

PROMOUVOIR un accès plus large à la technologie, au savoir-faire et à la propriété intellectuelle concernant les adjuvants et leur formulation dans les vaccins.

METTRE au point des mécanismes d'administration sans seringue des vaccins, ainsi qu'un conditionnement répondant au mieux aux besoins et aux contraintes des programmes nationaux.

DÉVELOPPER des vaccins antirotavirus et antirougeoleux stables à la chaleur.

METTRE au point de nouvelles technologies de biotraitement et de fabrication.

ÉLABORER un agenda mondial pour la recherche en sciences de la réglementation.

ADOPTER les meilleures pratiques dans la gestion des portefeuilles et des partenariats de R-D.

Améliorer l'efficacité des programmes et accroître la couverture et l'impact vaccinaux

CHERCHER à faire un usage plus efficace de l'information grâce aux technologies de communication modernes.

MENER des études et des enquêtes épidémiologiques, immunologiques, sociales et opérationnelles représentatives sur l'impact des vaccins afin de guider l'analyse en termes d'économie de la santé.

RÉALISER des travaux de recherche opérationnelle sur l'amélioration des stratégies d'administration tout au long de l'existence et sur la vaccination dans le cadre des urgences humanitaires, des États dits fragiles et des pays en situation de conflit ou sortant d'une telle situation.

EFFECTUER des recherches sur les possibilités d'interférence et les calendriers d'administration optimaux.

MENER des recherches pour développer des outils diagnostiques améliorés destinés à la surveillance dans les pays à faible revenu.